

CE PROGRAMME EST OUVERT UNIQUEMENT AUX RÉSIDENTS DU CANADA, DE L'AUSTRALIE, DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE, DE L'INDE, DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, DU ROYAUME-UNI, DE LA FRANCE, DU JAPON, DE L'IRLANDE, DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, DE L'ESPAGNE ET DE L'ALLEMAGNE.

Les tarifs de données courants s'appliquent aux participants qui choisissent de participer par l'entremise d'un appareil mobile. Veuillez communiquer avec votre fournisseur de services pour obtenir des renseignements sur les prix et le plan de service avant de participer avec un appareil mobile.

1. DATES IMPORTANTES :

Les récompenses Shopify Commerce Awards (le « **programme** ») sont parrainées par Shopify Inc. (« **Shopify** »). Le programme débute le 15 décembre 2020 à 00h00, heure de l'Est (« **HE** ») et se termine le 31 janvier 2021 à 23h59, heure de l'Est (la « **durée du programme** »). La période du programme comprend sept (7) semaines (chacune étant une « **semaine** » et collectivement, les « **semaines** »), où chaque semaine commence le lundi à 00h00 HE et se termine le dimanche suivant à 23h59 HE [sauf la première semaine, qui commence le mardi 15 décembre 2020 à 00h00 HE et se termine le dimanche 20 décembre 2020 à 23h59 HE]. Toutes les heures indiquées dans les présentes modalités officielles (les « **modalités** ») sont à l'heure de l'Est. Veuillez vérifier l'heure locale équivalente dans votre juridiction.

2. LANGUE :

Toute version des présentes modalités fournie dans une langue autre que l'anglais l'a été à titre de courtoisie uniquement. En cas de disparité ou d'incohérence entre les conditions des présentes modalités en anglais et les déclarations ou autres énoncés contenus dans tous les documents liés au programme, y compris, mais sans s'y limiter, la version française (ou toute autre langue) des présentes modalités, le point de vente, la publicité télévisée, imprimée ou en ligne et/ou toute instruction ou interprétation de ces modalités donnée par un représentant de Shopify, les conditions de ces modalités en anglais prévaudront, régiront et contrôleront dans toute la mesure permise par la loi.

3. ADMISSIBILITÉ À PARTICIPER :

Ce programme est ouvert uniquement aux partenaires Shopify enregistrés au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Inde, aux États-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni, en France, au Japon, en Irlande, en République populaire de Chine, en Espagne et en Allemagne (un « **partenaire Shopify** »). Pour pouvoir participer, un partenaire Shopify doit se conformer entièrement aux modalités de l'accord du programme de partenariat (disponible à l'adresse <https://www.shopify.com/partners/terms>), telles que déterminées par Shopify à sa discrétion raisonnable, au moment de la participation, pendant toute la durée du programme et au moment de l'exécution.

Toutes les actions envisagées dans ces modalités au nom d'un partenaire Shopify doivent être effectuées par un représentant autorisé du partenaire Shopify (chacun étant un « **représentant** ») qui : (a) est un résident du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Inde, des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de la France, du Japon, de l'Irlande, de la République populaire de Chine, de l'Espagne ou de l'Allemagne pendant la durée du programme et au moment de l'exécution; (b) a atteint l'âge légal de la majorité dans sa juridiction de résidence; (c) a le pouvoir et l'autorisation du partenaire Shopify de participer au programme au nom du partenaire Shopify; (d) a le pouvoir d'engager légalement le partenaire Shopify, y compris, sans s'y limiter, aux présentes modalités et à toute autre documentation requise comme prévu dans les présentes modalités; et (e) n'est pas un employé, un représentant ou un agent (ni ne vit avec une telle personne, qu'elle soit liée ou non) de Shopify, de ses entités associées et affiliées, de ses agences de publicité/promotion, ou de toute autre personne physique ou morale impliquée dans le développement, la production, la mise en œuvre, l'administration, le jugement ou l'exécution du programme (collectivement avec Shopify, les « **parties du programme** »).

IL EST ENTENDU QUE LE REPRÉSENTANT NE PARTICIPE PAS AU PRÉSENT PROGRAMME ET N'A AUCUN DROIT DE RÉCLAMER TOUT OU PARTIE D'UNE RÉCOMPENSE Y AFFÉRENT. LE PARTICIPANT À CE PROGRAMME EST LE PARTENAIRE SHOPIFY.

Shopify se réserve le droit, à sa discrétion raisonnable et à tout moment, de vérifier la validité des partenaires Shopify et de disqualifier tout partenaire Shopify si Shopify juge que le partenaire en question a enfreint l'une de ces conditions, a falsifié l'admission ou s'est engagé dans une conduite illégale ou autre mauvaise conduite calculée pour mettre en danger la conduite juste et appropriée du programme, ou si le fait d'autoriser le partenaire Shopify à participer au programme pourrait jeter le discrédit sur Shopify ou avoir un impact quelconque sur la bonne réputation de Shopify aux yeux du grand public. Les erreurs et omissions peuvent être acceptées à la discrétion raisonnable de Shopify. Le fait pour Shopify de ne pas faire valoir l'un de ses droits à un moment donné ne constitue pas une renonciation à ces droits. Shopify se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts ou toute autre compensation à un tel contrevenant.

4. CATÉGORIES :

Pour les besoins de ce programme, il existe neuf (9) catégories de participation (chacune étant une « **catégorie** » et collectivement, les « **catégories** ») comme suit :

Catégorie	Description de la catégorie
Meilleure expérience de mobilité dans le magasin	Cette catégorie vise à reconnaître les magasins construits dans un esprit de priorité à la mobilité. Nous recherchons le meilleur modèle de magasin qui donne la priorité à l'utilisateur mobile.
Meilleure vitrine personnalisée	Les vitrines personnalisées sont des expériences de magasinage uniques sur le web, le mobile, dans les jeux, hors ligne et bien plus encore. Construit avec l'API Storefront ou nos kits de développement logiciel Custom Storefront. Nous sommes à la recherche d'expériences innovantes sur mesure qui repoussent les limites de la définition de vitrine.

Meilleure page de produit personnalisée	Cette catégorie est destinée aux innovateurs capables de donner vie à un produit. Nous recherchons le magasin qui raconte une histoire sur le produit, en utilisant tous les outils à votre disposition. Comment avez-vous personnalisé l'expérience parfaite pour qu'un acheteur tombe sous le charme du produit de votre client ?
Meilleure intégration du commerce de détail omnicanal	Le meilleur commerce vient d'une expérience complète de bout en bout. Nous recherchons le site web ou l'application éligible qui relie les points, établissant une véritable présence omnicanale pour un commerçant.
Meilleure interface utilisateur d'application	Votre application est-elle accessible et rapide ? Est-elle facile à intégrer et disponible dans plusieurs pays ? Nous recherchons le site ou l'application éligible qui prend tout en compte. De l'installation facile à l'intégration de la protection de la vie privée dès la conception, nous voulons voir le site ou l'application éligible qui vous paraît avoir la meilleure interface utilisateur.
Meilleure application de vitrine	Votre application a-t-elle besoin de rapidité ? Nous recherchons le meilleur site web ou la meilleure application éligible qui ajoute une fonction à l'expérience d'un magasin sans la ralentir. Ce site ou cette application éligible doit être compatible avec le plus grand nombre de thèmes possible.
Meilleure migration de magasin	La migration vers une nouvelle plateforme est difficile ! C'est l'endroit où mettre en valeur un magasin existant que vous avez aidé à migrer vers Shopify. Comment les avez-vous aidés à réinventer leur expérience utilisateur et à faire migrer leur design, leur contenu, leur produit et leurs clients vers leur nouveau magasin ?
Meilleure rénovation de magasin	Avez-vous participé à la rénovation complète d'un magasin Shopify ? Montrez-nous les photos avant/après la rénovation complète d'un magasin ! N'oubliez pas de nous expliquer comment vous avez amélioré le magasin et surtout comment vous avez maintenu cette stabilité tout en œuvrant dans les coulisses.
Meilleure migration hors ligne vers en ligne	Aujourd'hui plus que jamais, nous constatons l'importance pour les magasins d'être présents en ligne. Si vous avez lancé sur le Web un magasin de détail ou un magasin avec pignon sur rue, c'est ici que vous devez briller.

5. SITES WEB ET APPLICATIONS ÉLIGIBLES :

Pour les besoins de ce programme, un site web ou une application éligible (« **site web ou application éligible** ») est un site web ou une application qui a été créé par le partenaire Shopify par l'entremise de son tableau de bord entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 janvier 2021.

6. COMMENT PARTICIPER :

Pendant la durée du programme, il y a deux (2) façons de soumettre une candidature (une « **candidature** »), comme suit :

- Le représentant d'un partenaire Shopify peut se rendre à la page shopify.com/commerce-awards (le « **site Web** ») et suivre les invites à l'écran pour compléter le processus de candidature, y compris, mais sans s'y limiter : (i) en soumettant un site Web ou une application éligible; et (ii) en identifiant **une (1)** catégorie dans laquelle le partenaire Shopify souhaite que le site Web ou l'application éligible soit pris en compte aux fins du présent programme; et/ou
- Un commerçant Shopify (un « **commerçant** ») peut se rendre sur le site Web et suivre les invites à l'écran pour désigner un partenaire Shopify qui a créé un site Web ou une application éligible pour le commerçant. Le commerçant doit identifier **une (1)** catégorie dans laquelle il souhaite que le site ou l'application éligible soit pris en compte aux fins du présent programme.

Pour être éligible, tout le contenu et les documents associés à une candidature (collectivement, les « **documents de candidature** ») doivent : (i) être soumis et reçus pendant la durée du programme; (ii) inclure tous les éléments et documents requis mentionnés ci-dessus; et (iii) être conforme aux présentes modalités, y compris, mais sans s'y limiter, aux critères spécifiques de candidature énumérés ci-dessous à l'article 8 (tous déterminés par Shopify à sa discrétion raisonnable).

Un partenaire Shopify peut soumettre plusieurs candidatures, mais chacune doit : (i) se rapporter à un seul site web ou une seule application éligible (c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de soumettre le même site web ou la même application éligible, ou sensiblement identique, pour plus d'une (1) candidature); et (ii) se rapporter à **une (1)** seule catégorie.

Si Shopify découvre (à l'aide de preuves ou de tout autre renseignement mis à la disposition de Shopify ou autrement découvert par celle-ci) qu'une personne physique ou morale a tenté d'utiliser un système ou un programme automatisé, macro, script, robotique ou autre, et/ou tout autre moyen qui ne respecte pas l'interprétation de Shopify de la lettre et/ou de l'esprit de ces présentes modalités pour s'inscrire ou participer à ce programme, alors il/elle peut, à la discrétion raisonnable de Shopify, être disqualifié(e) du programme.

Les parties du programme et chacun de leurs agents, employés, directeurs, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement, les « **parties exonérées** ») ne sont pas responsables, et n'acceptent aucune obligation de quelque nature que ce soit en lien avec toute candidature illisibles, corrompues, tardives, mal adressées, incomplètes ou incompatibles (l'ensemble de celles-ci étant nul).

Une candidature peut être rejetée si, à la discrétion raisonnable de Shopify : (i) la candidature (y compris, mais sans s'y limiter, tout document de candidature associé) n'est pas soumise et reçue conformément aux présentes modalités pendant la durée du programme; et/ou (ii) les documents de candidature accompagnant la candidature ne sont pas conformes aux présentes modalités (y compris, mais sans s'y limiter, aux critères spécifiques de candidature énumérés ci-dessous à l'article 8) (le tout tel que déterminé par Shopify à sa discrétion raisonnable).

7. VÉRIFICATION :

L'ensemble des candidatures, des documents de candidature, des partenaires Shopify, des commerçants, des représentants et des sites Web ou des applications éligibles sont sujets à vérification à tout moment et pour un motif quelconque. Shopify se réserve le droit, à sa discrétion raisonnable, d'exiger une preuve d'identité et/ou d'admissibilité (sous une forme acceptable pour Shopify, y compris, sans s'y limiter, une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement dans les limites de la loi applicable) : (i) dans le but de vérifier l'admissibilité de tout partenaire Shopify, marchand et/ou représentant (étant collectivement un « **participant** ») à participer à ce programme; (ii) dans le but de vérifier l'admissibilité et/ou la légitimité de toute candidature, tout document de candidature, tout participant, tout site Web ou toute application éligible et/ou toute autre information soumise (ou prétendument soumise) aux fins de ce programme; et/ou (iii) pour toute autre raison que Shopify juge nécessaire, à sa discrétion raisonnable, pour administrer ce programme conformément à l'interprétation de Shopify de la lettre et de l'esprit de ces modalités. Toute incapacité à fournir une telle preuve à l'entière satisfaction de Shopify dans les délais indiqués par Shopify pourra entraîner la disqualification à la discrétion raisonnable de Shopify. Le seul déterminant du temps aux fins du présent programme sera le ou les dispositifs de comptabilisation du temps de Shopify.

8. EXIGENCES RELATIVES À LA CANDIDATURE :

EN SOUMETTANT UNE CANDIDATURE, CHAQUE PARTICIPANT ACCEPTE QUE SA PARTICIPATION (ET CHAQUE ÉLÉMENT INDIVIDUEL DE CELLE-CI – Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOCUMENTS DE CANDIDATURE) EST CONFORME À L'ENSEMBLE DES CONDITIONS ÉNONCÉES DANS LES PRÉSENTES MODALITÉS.

POUR TOUS LES PARTICIPANTS :

En participant à ce programme, chaque participant garantit et déclare par les présentes que tout document de candidature qu'il soumet :

- i. est un original lui appartenant et que le participant a obtenu tous les droits nécessaires concernant les documents de candidatures aux fins de la soumission de ces documents dans le cadre du programme;
- ii. n'enfreint aucune loi, aucun acte législatif, aucune ordonnance, ni aucun règlement, ou tout autre code réglementaire ou d'autorégulation applicable;
- iii. ne contient pas de référence à ou de ressemblance avec tout tiers identifiable, à moins d'avoir obtenu le consentement d'une telle personne et de son parent/tuteur légal s'il n'a pas l'âge légal de la majorité dans son territoire de résidence;
- iv. ne donnera lieu à aucune réclamation que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, les plaintes pour contrefaçon, atteinte à la vie privée ou violation des droits de publicité, ou n'enfreindra aucun droit et/ou intérêt de quelque tiers que ce soit; et
- v. n'est pas diffamatoire, ni obscène, et qu'il ne contiendra, ne dépeindra, n'inclura, ne concernera ni n'impliquera aucun document qui est ou pourrait être considéré inapproprié, inadéquat ou offensant, le tout déterminé par Shopify à sa discrétion raisonnable.

Shopify et/ou son agence de promotion ou le modérateur de contenu désigné (le « **réviseur** ») se réservent le droit de filtrer tous les documents de candidature. Tout document de candidature que le réviseur, à sa discrétion raisonnable, juge en violation des modalités énoncées aux présentes, est sujet à disqualification, dans quel cas, Shopify se réserve alors le droit, à sa seule et absolue discrétion, de prendre toute mesure jugée nécessaire en fonction de la situation, y compris, mais sans s'y limiter, la disqualification des documents de candidature (et par conséquent, de la candidature correspondante et/ou du participant associé), afin de s'assurer que le programme est mené conformément à l'interprétation de Shopify de la lettre et de l'esprit des présentes modalités.

POUR LES RÉSIDENTS DU CANADA, DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, DE L'IRLANDE ET DU ROYAUME-UNI UNIQUEMENT :

RIEN DANS LES PRÉSENTES MODALITÉS N'EXCLUT NI NE LIMITE LA RESPONSABILITÉ DES PARTIES EXONÉRÉES POUR : (I) LE DÉCÈS OU LES DOMMAGES CORPORELS RÉSULTANT DE LEUR NÉGLIGENCE; (II) LA FRAUDE OU LES FAUSSES DÉCLARATIONS FRAUDULEUSES; (III) TOUTE RESPONSABILITÉ QUI NE PEUT ÊTRE LÉGALEMENT LIMITÉE OU EXCLUE.

LA SEULE RESPONSABILITÉ DES PARTIES EXONÉRÉES EN VERTU DES PRÉSENTES MODALITÉS EST DE FOURNIR UNE RÉCOMPENSE SI ET DANS LA MESURE OÙ ELLES SONT OBLIGÉES DE LE FAIRE EN VERTU DES PRÉSENTES MODALITÉS.

SOUS RÉSERVE DES DEUX PARAGRAPHES PRÉCÉDENTS, LES PARTIES EXONÉRÉES N'ONT AUCUNE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU LA VIOLATION D'UNE OBLIGATION LÉGALE), DE FAUSSE DÉCLARATION OU AUTRE EN VERTU OU EN RELATION AVEC LES PRÉSENTES MODALITÉS, LE PROGRAMME, TOUTE CANDIDATURE (OU TOUT ÉLÉMENT DE CELLE-CI, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES DOCUMENTS DE CANDIDATURE).

CHAQUE PARTICIPANT DOIT INDEMNISER, DÉFENDRE ET DÉGAGER LES PARTIES EXONÉRÉES, DANS LEUR INTÉGRALITÉ ET SUR DEMANDE, DE TOUTES LES RESPONSABILITÉS, RÉCLAMATIONS, DEMANDES, DOMMAGES, PERTES OU DÉPENSES (Y COMPRIS LES HONORAIRES ET DÉBOURS RAISONNABLES D'AVOCATS ET AUTRES CONSEILLERS PROFESSIONNELS), INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS QU'ELLES ENCOURENT, DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT, RÉSULTANT EN TOUT OU EN PARTIE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LA VIOLATION DES PRÉSENTES MODALITÉS PAR LE PARTICIPANT.

POUR LES RÉSIDENTS D'ALLEMAGNE UNIQUEMENT :

Rien dans les présentes modalités n'exclut ni ne limite la responsabilité des parties exonérées :

- (I) les dommages résultant d'une atteinte à la vie, au corps ou à la santé;
- (II) les fausses déclarations frauduleuses;
- (III) les dommages résultant d'une violation intentionnelle ou d'une négligence grave d'une obligation;

- (IV) les infractions à la loi Product Liability Act (loi sur la responsabilité des produits);
- (V) les dommages causés par la violation par négligence d'obligations contractuelles essentielles; les obligations contractuelles essentielles sont des obligations dont l'application est essentielle à la bonne exécution du contrat, dont le partenaire contractuel peut exiger le respect et dont la violation compromet la réalisation de l'objet du contrat. En cas de violation par légère négligence d'obligations contractuelles essentielles, la responsabilité des parties exonérées est limitée au dommage typiquement prévisible.

Dans tous les autres cas, la responsabilité des parties exonérées est exclue.

Toute limitation de responsabilité énoncée dans les présentes s'applique également en faveur des représentants légaux et des agents d'exécution des parties exonérées.

Chaque participant s'engage à indemniser, défendre et dégager les parties exonérées, dans leur intégralité et sur demande, de toutes les responsabilités, réclamations, demandes, dommages, pertes ou dépenses (y compris les honoraires et débours raisonnables d'avocats et autres conseillers professionnels), intérêts et pénalités qu'elles encourent, de quelque manière que ce soit, résultant en tout ou en partie directement ou indirectement de la violation négligente ou intentionnelle des présentes modalités par le participant.

POUR LES RÉSIDENTS DE LA FRANCE UNIQUEMENT :

Dans la mesure maximale permise par la loi, les parties exonérées n'assumeront aucune responsabilité de quelque nature que ce soit concernant : (i) l'utilisation de toute candidature (ou de tout élément de celle-ci, y compris, sans s'y limiter, des documents de candidature); (ii) la participation à toute activité liée au programme; et/ou (iii) toute utilisation, collecte, stockage et divulgation de toute information personnelle.

Rien dans les présentes modalités n'exclut ni ne limite la responsabilité des parties exonérées :

- (I) les dommages résultant d'une atteinte à la vie, au corps ou à la santé;
- (II) les fausses déclarations frauduleuses;
- (III) les dommages résultant d'une violation intentionnelle ou d'une négligence grave d'un devoir ou d'obligations contractuelles essentielles.

Dans tous les autres cas, la responsabilité des parties exonérées est exclue pour tout dommage causé, qu'il soit direct ou indirect.

Toute limitation de responsabilité énoncée dans les présentes s'applique également en faveur des représentants légaux et des agents d'exécution des parties exonérées.

Chaque participant s'engage à indemniser, défendre et dégager les parties exonérées, dans leur intégralité et sur demande, de toutes les responsabilités, réclamations, demandes, dommages, pertes ou dépenses (y compris les honoraires et débours raisonnables d'avocats et autres conseillers professionnels), intérêts et pénalités qu'elles encourent, de quelque manière que ce soit, résultant en tout ou en partie de la violation des présentes modalités par le participant.

POUR LES RÉSIDENTS D'AUSTRALIE ET DE NOUVELLE-ZÉLANDE UNIQUEMENT :

Rien dans ces termes ne limite, n'exclut ni ne modifie ou ne prétend limiter, exclure ou modifier les garanties légales du consommateur telles que prévues par la loi Competition and Consumer Act 2010 (loi sur la concurrence et la consommation, Cth.), ainsi que toute autre garantie implicite en vertu des lois similaires de protection du consommateur dans les États et territoires d'Australie ou toute garantie légale du consommateur telle que prévue par les lois de protection du consommateur en Nouvelle-Zélande (« **Garanties non exclusives** »). À l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue par la loi, y compris les garanties non exclusives, Shopify (y compris ses dirigeants, employés et agents respectifs) exclut toute responsabilité (y compris la négligence), pour tout dommage corporel ou toute perte ou dommage (y compris la perte d'opportunité), qu'il soit direct, indirect, spécial ou consécutif, découlant de quelque façon que ce soit du programme.

En outre, à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue par la loi, y compris les garanties non exclusives, Shopify (y compris ses dirigeants, employés et agents respectifs) exclut toute responsabilité (y compris la négligence), pour tout dommage corporel ou toute perte ou dommage (y compris la perte d'opportunité), qu'il soit direct, indirect, spécial ou consécutif, découlant de quelque façon que ce soit de : (a) toute difficulté technique ou dysfonctionnement de l'équipement (qu'il soit ou non sous le contrôle de Shopify); (b) tout vol, accès non autorisé ou interférence d'un tiers; (c) toute candidature ou réclamation de récompense qui est en retard, perdue, modifiée, endommagée ou mal adressée (que ce soit ou non après leur réception par Shopify) pour tout motif hors du contrôle raisonnable de Shopify; (d) toute variation de la valeur des récompenses par rapport à celle indiquée dans les présentes modalités; (e) toute obligation fiscale encourue par un participant ou un lauréat; ou (f) toute utilisation d'une récompense.

POUR LES RÉSIDENTS DE L'INDE UNIQUEMENT :

LA SEULE RESPONSABILITÉ DES PARTIES EXONÉRÉES EN VERTU DES PRÉSENTES MODALITÉS EST DE FOURNIR UNE RÉCOMPENSE SI ET DANS LA MESURE OÙ ELLES SONT OBLIGÉES DE LE FAIRE EN VERTU DES PRÉSENTES MODALITÉS.

SOUS RÉSERVE DES DEUX PARAGRAPHES PRÉCÉDENTS, LES PARTIES EXONÉRÉES N'ONT AUCUNE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU LA VIOLATION D'UNE OBLIGATION LÉGALE), DE FAUSSE DÉCLARATION OU AUTRE EN VERTU OU EN RELATION AVEC LES PRÉSENTES MODALITÉS, LE PROGRAMME, TOUTE CANDIDATURE (OU TOUT ÉLÉMENT DE CELLE-CI, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES DOCUMENTS DE CANDIDATURE).

CHAQUE PARTICIPANT DOIT INDEMNISER, DÉFENDRE ET DÉGAGER LES PARTIES EXONÉRÉES, DANS LEUR INTÉGRALITÉ ET SUR DEMANDE, DE TOUTES LES RESPONSABILITÉS, RÉCLAMATIONS, DEMANDES, DOMMAGES, PERTES OU DÉPENSES (Y COMPRIS LES HONORAIRES ET DÉBOURS RAISONNABLES D'AVOCATS ET AUTRES CONSEILLERS PROFESSIONNELS), INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS QU'ELLES ENCOURENT, DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT, RÉSULTANT EN TOUT OU EN PARTIE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LA VIOLATION DES PRÉSENTES MODALITÉS PAR LE PARTICIPANT.

9. LICENCE :

En participant au programme et en soumettant une candidature, chaque participant (dans toute la mesure autorisée par la loi applicable) : (i) accorde à Shopify, à perpétuité, une licence non exclusive pour publier, afficher, reproduire, modifier, éditer ou utiliser de toute autre manière ses documents de candidature (et chaque élément de ceux-ci), en tout ou en partie, pour la publicité ou la promotion du programme ou pour tout autre motif; (ii) renonce à ou n'exécutera pas tous les droits patrimoniaux et, le cas échéant, les droits moraux, applicables à ses documents de candidatures (et chaque élément de celui-ci) en faveur de Shopify (et de toute personne autorisée par Shopify à utiliser ces documents de candidature); (iii) garantit qu'il dispose de tous les titres et droits pour accorder une telle licence; et (iv) accepte d'indemniser, d'exonérer et de dégager Shopify et toutes les autres parties exonérées de toutes les réclamations, dommages, responsabilités, coûts et dépenses (y compris les frais juridiques raisonnables) découlant de l'utilisation des documents de candidature (ou de tout élément de ceux-ci), y compris, sans s'y limiter, toute réclamation fondée sur les droits de publicité, la diffamation, l'atteinte à la vie privée, la violation des droits d'auteur, la violation de la marque de commerce ou toute autre propriété intellectuelle connexe ou tout autre motif quelconque.

10. RÉCOMPENSES :

Au total neuf (9) récompenses (chacune étant une « récompense » et collectivement les « récompenses ») seront disponibles dans le cadre de ce programme. Les récompenses seront attribués par catégorie, comme suit :

Catégorie	Description de la récompense	Valeur approximative au détail (chaque récompense)
Meilleure expérience de mobilité dans le magasin	<ul style="list-style-type: none"> Trophée Commerce Awards 2020 [Trophée personnalisé avec la catégorie et le titre du lauréat] Badge du lauréat Commerce Awards 2020 [logo du lauréat Commerce Awards à publier sur les sites Web, les documents marketing de la société, etc.] Temps de mentorat avec des juges et des experts du secteur [temps 1-1 avec les juges et les mentors] Commerce Awards : cérémonie virtuelle de remise des prix [Une expérience numérique exclusive qui célèbre tous les finalistes et annonce les lauréats] Visibilité sur les propriétés de Shopify, comme Partner Town Hall et les blogs et les réseaux sociaux des partenaires et des développeurs. Coffret-cadeau des lauréats Commerce Awards 2020 [avec des goodies, tels que des équipements pour votre studio à domicile et des articles pour célébrer votre victoire (tous sélectionnés par Shopify)] 	5 000\$ CAN [3,848.39 USD
Meilleure vitrine personnalisée		2,887.20 GBP
Meilleure page de produit personnalisée		3,226.01 EUR
Meilleure intégration du commerce de détail omnicanal		284,776.72 INR
Meilleure interface utilisateur d'application		5,238.84 AUD
Meilleure application de vitrine		25,310.69 CNY
Meilleure migration de magasin		5,485.73 NZD
Meilleure rénovation de magasin		401,590.74 JPY]*
Meilleure migration hors ligne vers en ligne		La valeur totale de toutes les récompenses s'élève à :
		45 000\$ CAN [34,635.54 USD 25,984.79 GBP 29,034.06 EUR 2,562,990.48 INR 47,149.56 AUD 227,796.18 CNY 49,371.59 NZD 3,614,316.65 JPY]*
		*basé sur le taux de change au lundi, 30 novembre, 2020

Les conditions générales suivantes s'appliquent à chaque récompense : (i) La récompense doit être acceptée telle que décernée et n'est ni transférable ni cessible (sauf autorisation spécifique de Shopify à sa discrétion raisonnable); (ii) aucune substitution n'est autorisée, sauf à la discrétion de Shopify; (iii) Shopify se réserve le droit à tout moment de : (a) imposer des restrictions raisonnables à la disponibilité ou à l'utilisation de la récompense ou d'un de ses éléments; et (b) remplacer le récompense ou un de ses éléments par un ou plusieurs articles de valeur égale ou supérieure, si la récompense annoncée à l'origine ou un de ses éléments n'est pas disponible pour une raison quelconque; et (iv) en acceptant une récompense, le représentant (en son propre nom et au nom du partenaire Shopify) accepte de renoncer à tout recours contre Shopify et toutes les autres parties exonérées si la récompense ou un élément de celle-ci ne s'avère pas satisfaisant, en tout ou en partie; (v) le partenaire Shopify sera responsable de toute obligation fiscale qui pourrait survenir à la suite de la réception d'une récompense; (vi) l'acceptation de toute récompense par un représentant sera soumise à la politique anti-corruption du partenaire Shopify concerné. Les représentants doivent s'assurer qu'ils seront en droit d'accepter chaque récompense.

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, le représentant de chaque partenaire Shopify qui est éligible pour recevoir une récompense par la présente (en son propre nom et au nom du partenaire Shopify) accepte que ni le partenaire Shopify, ni personne au nom du partenaire Shopify, ne peut demander un remboursement ou poursuivre un recours légal ou équitable de la part de Shopify ou de toute autre partie exonérée si la récompense ne convient pas à son objectif ou est insatisfaisante de quelque manière que ce soit.

Chaque partenaire Shopify qui est éligible pour recevoir une récompense est seul responsable de la déclaration et du paiement de toutes les taxes relatives à la récompense en question.

Pour les résidents américains uniquement : Le gagnant peut être tenu de remplir et de renvoyer un formulaire IRS W-9 (c'est-à-dire une demande de numéro d'identification de contribuable et de certification).

Pour les résidents indiens uniquement : Le gagnant sera tenu de payer à l'avance l'impôt sur la valeur des gains, conformément à l'article 194B de la loi Income Tax Act (loi sur l'impôt sur le revenu) de 1961. Ce n'est que lorsque le gagnant aura fourni la preuve qu'il a payé ses impôts à l'avance que Shopify lui remettra sa récompense.

Dans le cadre du programme, chaque partenaire Shopify ne peut recevoir qu'une (1) seule récompense. En aucun cas, le même partenaire Shopify ne pourra recevoir plus d'une (1) récompense.

11. PROCESSUS DE SÉLECTION DES FINALISTES :

Pour chaque semaine, un jury (le « jury des finalistes ») jugera chaque candidature éligible dans chaque catégorie sur la base des critères pondérés suivants :

Critère	Pondération
1. Créativité	25 %
2. Simplicité et rapidité	20%
3. Esthétique générale	20%
4. Facilité d'utilisation	20%
5. Accessibilité	15 %
Note totale des finalistes	Maximum 100 %

Le jury des finalistes attribuera une note (la « note du finaliste ») à chaque candidature. Les chances d'être sélectionné dépendent du nombre et du calibre des candidatures éligibles soumises et reçues au cours de chaque semaine dans chaque catégorie. **LES CANDIDATURES D'UNE SEMAINE QUI NE DEVIENNENT PAS FINALISTES POUR CETTE SEMAINE SERONT AUTOMATIQUEMENT REPORTÉES DE MANIÈRE À ÊTRE PRISES EN COMPTE POUR LA OU LES SEMAINES SUIVANTES DANS LA CATÉGORIE APPLICABLE.**

Pour chaque semaine et chaque catégorie, le partenaire Shopify éligible présentant la meilleure note de finaliste (tel que déterminée par le jury des finalistes, à leur discrétion raisonnable) sera sélectionné comme finaliste éligible (chacun étant un « finaliste ») pour la catégorie applicable, sous réserve du respect des présentes modalités. Il y aura un (1) finaliste par semaine et par catégorie.

REMARQUE IMPORTANTE : Pour être considéré comme finaliste, un partenaire Shopify éligible doit obtenir une note de finaliste d'au moins 60 %. Tout partenaire Shopify éligible qui n'atteint pas le seuil de note de finaliste de 60 % ne peut pas être finaliste. Pour chaque catégorie, en l'absence de candidature éligible (ou en l'absence de candidature éligible atteignant un seuil de note de finaliste d'au moins 60 %) pour une semaine, le commanditaire se réserve le droit, à sa discrétion raisonnable, de (i) ne pas sélectionner de finaliste pour la semaine en question; ou (ii) si possible, prendre en considération toute autre candidature éligible dans la catégorie applicable de toute autre semaine. En l'absence de finalistes éligibles pour une catégorie, aucune récompense ne sera décernée pour cette catégorie.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs candidatures éligibles dans une catégorie en fonction de la note de finaliste, le partenaire Shopify éligible (parmi toutes les candidatures éligibles qui sont à égalité dans la catégorie applicable) ayant la note la plus élevée selon le critère 1 (suivi, en cas d'égalité supplémentaire, par le critère 2, puis le critère 3, puis le critère 4, puis le critère 5) sera sélectionné comme finaliste éligible pour la catégorie applicable. En cas d'égalité exacte sur la base de tous les critères, un nouveau jury sera désigné par Shopify pour départager les candidats selon la procédure précédente.

12. PROCESSUS DE SÉLECTION DES LAURÉATS :

Pour chaque catégorie, un nouveau jury (le « Jury ») évaluera la candidature de chaque finaliste sur la base des critères pondérés suivants :

Critère	Pondération
1. Créativité	25 %
2. Simplicité et rapidité	20 %
3. Esthétique générale	20 %
4. Facilité d'utilisation	20 %
5. Accessibilité	15 %

Note totale des finalistes	Maximum 100 %
-----------------------------------	----------------------

Le jury attribuera une nouvelle note (la « **note** ») à chaque candidature. La note de finaliste indiquée à l'article 11 ne peut être reportée pour être prise en compte par les juges. Les chances d'être sélectionné dépendent du nombre et du calibre de la candidature de chaque finaliste dans chaque catégorie.

Pour chaque catégorie, le partenaire Shopify éligible présentant la meilleure note (telle que déterminée par le jury, à sa discrétion raisonnable) sera sélectionné en tant que lauréat éligible (chacun étant un « **lauréat** ») de la récompense pour la catégorie applicable (comme indiqué à l'article 10), sous réserve du respect des présentes modalités.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs candidatures de finaliste dans une catégorie en fonction de la note, le partenaire Shopify éligible (parmi toutes les candidatures éligibles qui sont à égalité dans la catégorie applicable) ayant la note la plus élevée selon le critère 1 (suivi, en cas d'égalité supplémentaire, par le critère 2, puis le critère 3, puis le critère 4, puis le critère 5) sera sélectionné comme lauréat éligible pour la catégorie applicable. En cas d'égalité exacte sur la base de tous les critères, un nouveau jury sera désigné par Shopify pour départager les candidats selon la procédure précédente.

Par souci de clarté, ce programme est un concours de compétences et le hasard ne joue aucun rôle dans la détermination d'un quelconque lauréat.

13. PROCESSUS DE NOTIFICATION DES LAURÉATS :

Shopify ou son représentant désigné fera un minimum de trois (3) tentatives pour contacter le représentant de chaque partenaire Shopify qui est éligible pour recevoir une récompense (en utilisant les coordonnées fournies au moment de la candidature) dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la sélection. Si le représentant d'un partenaire Shopify éligible pour recevoir une récompense ne peut être contacté comme indiqué ci-dessus, ou si une notification est retournée comme non livrable, le partenaire Shopify pourra, à la discrétion raisonnable de Shopify, être disqualifié (et, s'il est disqualifié, perdra tous ses droits à la récompense applicable). Par ailleurs, Shopify se réserve le droit, à sa discrétion raisonnable et si le temps le permet, de sélectionner un autre partenaire Shopify éligible parmi les autres candidatures de finalistes éligibles dans la catégorie applicable conformément à l'article 12 (auquel cas les dispositions précédentes du présent article s'appliqueront au partenaire Shopify éligible nouvellement sélectionné).

14. PROCESSUS DE CONFIRMATION :

AUCUN PARTENAIRE SHOPIFY N'EST LAURÉAT À MOINS ET TANT QUE SHOPIFY NE CONFIRME OFFICIELLEMENT LE PARTENAIRE DE SHOPIFY COMME LAURÉAT CONFORMÉMENT AUX PRÉSENTES MODALITÉS. AVANT D'ÊTRE DÉCLARÉ COMME LAURÉAT CONFIRMÉ, le représentant de chaque partenaire Shopify qui est admissible à recevoir une récompense devra signer et retourner dans les trois (3) jours ouvrables suivant la notification le formulaire de déclaration et de décharge de Shopify, qui (entre autres) : (i) confirme son respect et celui du partenaire Shopify des présentes modalités; (ii) reconnaît l'acceptation par les partenaires Shopify de la récompense (telle qu'elle est attribuée); (iii) dans toute la mesure permise par la loi applicable, décharge Shopify et toutes les autres parties exonérées de toute responsabilité en rapport avec ce programme, sa participation et celle du partenaire Shopify et/ou l'attribution et l'utilisation/le mauvais usage de la récompense ou de toute partie de celle-ci; et (iv) accepte la publication, la reproduction et/ou toute autre utilisation du nom et du logo du partenaire Shopify sans autre avis ni compensation, dans toute publicité ou annonce effectuée par ou au nom de Shopify de quelque manière que ce soit, y compris dans la presse, la diffusion ou l'internet.

Si un partenaire Shopify qui est éligible pour recevoir une récompense : (a) ne parvient pas à ce que son représentant lui renvoie les documents du programme correctement signés dans les délais spécifiés; (b) ne peut pas accepter (ou ne veut pas accepter) la récompense (telle qu'elle est attribuée) pour quelque raison que ce soit; et/ou (c) est déterminé comme étant en violation des présentes modalités (le tout déterminé par Shopify à sa discrétion raisonnable); il sera alors disqualifié (et perdra tous ses droits à la récompense applicable), et Shopify se réserve le droit, à sa discrétion raisonnable et si le temps le permet, de sélectionner un autre partenaire Shopify éligible parmi les autres candidatures de finalistes éligibles dans la catégorie applicable conformément à l'article 12 (auquel cas les dispositions précédentes de cet article s'appliqueront audit partenaire Shopify éligible nouvellement sélectionné).

15. CONDITIONS GÉNÉRALES :

Ce programme est soumis à toutes les lois applicables (y compris les lois fédérales, provinciales, territoriales, étatiques et municipales). Nul là où il est interdit ou restreint par la loi. Les décisions de Shopify concernant tous les aspects de ce programme sont définitives et exécutoires pour tous les participants, sans droit d'appel. TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE QUI, SELON LE JUGEMENT DE SHOPIFY, CONTREVIENT POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT À LA LETTRE ET/OU À L'ESPRIT DES PRÉSENTES MODALITÉS, SELON L'INTERPRÉTATION QU'EN FAIT SHOPIFY, PEUT ÊTRE, À TOUT MOMENT, DISQUALIFIÉE À LA DISCRÉTION RAISONNABLE DE SHOPIFY.

Les Parties exonérées ne sont pas responsables de : (i) de toute défaillance d'un site Web ou d'une autre plateforme pendant le programme; (ii) de tout dysfonctionnement technique ou autres problèmes de quelque nature que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, ceux qui concernent le réseau ou les lignes téléphoniques, les systèmes informatiques en ligne, les serveurs, les fournisseurs d'accès, l'équipement informatique ou les logiciels; (iii) d'une défaillance liée à la candidature, aux documents de candidature et/ou à d'autres informations reçues, ou enregistrés pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, les problèmes techniques ou la congestion du trafic sur Internet ou tout site Web; (iv) de tout préjudice ou de tout dommage à l'ordinateur ou à un autre appareil d'un participant ou de toute autre personne en lien avec la participation au programme ou découlant de celle-ci; (v) de l'identification incorrecte et/ou erronée de toute à titre de lauréat ou de lauréat admissible et/ou (vi) de toute combinaison de ce qui précède.

Shopify se réserve le droit, sous réserve uniquement de l'approbation par la Régie des alcools, des courses et des jeux (la « **Régie** ») du Québec, de retirer, modifier ou suspendre le programme (ou de modifier les présentes modalités) de quelque façon que ce soit, dans l'éventualité où toute cause hors du contrôle raisonnable de Shopify interférerait avec le bon déroulement du programme tel que prévu aux présentes modalités, y compris, sans toutefois s'y limiter, toute erreur ou tout problème, virus informatique, bogue, falsification, intervention non autorisée, fraude ou défaillance de quelque nature que ce soit. Toute tentative d'entraver le déroulement légitime de ce programme de quelque façon que ce soit (selon le jugement de Shopify, à sa discrétion raisonnable) pourrait constituer une infraction aux lois criminelles et civiles, et si une telle tentative est faite, Shopify se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts dans toute la mesure permise par la loi. Shopify se réserve le droit, sous réserve uniquement de l'approbation de la Régie du Québec, d'annuler, de modifier ou de suspendre le programme, ou de modifier les présentes modalités, de quelque façon que ce soit sans avis ni obligation préalables, dans l'éventualité de tout accident, erreur d'impression, administrative ou de quelque autre nature, ou pour toute autre raison quelle qu'elle soit.

Pour les résidents du Québec seulement : *Tout litige concernant le déroulement ou l'organisation d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux, pour décision. Tout litige concernant l'attribution d'un prix pourra être soumis au conseil dans le seul but d'aider les parties à parvenir à un règlement.*

En participant à ce programme, chaque participant consent expressément à ce que Shopify, ses agents et/ou représentants stockent, partagent et utilisent les informations personnelles soumises dans le but d'administrer le programme et conformément à la politique de confidentialité de Shopify (disponible à l'adresse <https://www.shopify.com/legal/privacy>). Cette section ne limite pas tout autre consentement qu'une personne pourrait donner à Shopify ou à d'autres parties en lien avec la collecte, l'utilisation et/ou la divulgation de ses renseignements personnels.

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, Shopify se réserve le droit, sous réserve uniquement de l'approbation par la Régie du Québec, de modifier toute date, tout échéancier et/ou tout autre aspect stipulé dans les présentes modalités, dans la mesure jugée nécessaire par Shopify, à des fins de vérification de la conformité aux présentes modalités de tout participant, toute candidature, tout document de candidature et/ou tout autre renseignement, ou à la suite de tout problème technique ou autre, ou à la lumière de toute circonstance qui, selon le jugement de Shopify, et à discrétion raisonnable, entrave la bonne administration du programme telle que prévue aux présentes modalités, ou pour toute autre raison.

L'invalidité ou l'inapplicabilité de toute clause des présentes modalités ne saurait avoir d'effet sur la validité ou l'applicabilité de toute autre clause. Dans l'éventualité où toute clause serait jugée invalide ou autrement inapplicable ou illégale, les présentes modalités resteront en vigueur et devront être interprétées conformément aux modalités comme si la clause invalide ou illégale n'était pas contenue aux présentes.

Dans toute la mesure permise par les lois applicables, tous les problèmes et toutes les questions concernant la formulation, la validité, l'interprétation et l'applicabilité des présentes Conditions générales ou les droits et obligations des participants, de Shopify ou de toute autre partie exonérée en lien avec le programme seront régis et interprétés conformément aux lois internes de la province d'Ontario et aux lois fédérales du Canada applicables aux présentes, sans égard à toute condition générale ou clause de compétence législative ou de conflit de lois qui entraînerait l'application des lois de toute autre juridiction. Les parties acceptent par les présentes l'exclusivité de compétence et de lieu des tribunaux de la province d'Ontario dans toute action pour appliquer (ou autrement en lien avec) ces modalités ou en lien avec le présent programme.

Les présentes modalités contiennent l'intégralité de l'accord conclu entre les parties exonérées et chaque participant en ce qui concerne son objet, et remplacent tout arrangement préalable, accord écrit ou oral entre les parties exonérées et chaque participant en ce qui concerne cet objet. Chaque participant reconnaît que l'accord fondé sur les présentes modalités n'a pas été conclu en tout ou en partie sur la base d'une garantie, d'une déclaration, d'une promesse ou d'une représentation par les parties exonérées ou en leur nom autre que celle expressément prévue dans les présentes conditions. Toutes les garanties, conditions, dispositions et déclarations qui ne sont pas énoncées dans les présentes modalités, qu'elles soient implicites dans la loi ou autrement, sont exclues dans la mesure permise par la loi.